

## Communiqué de presse

11/02/2021

L'ADMR et l'UNAFAM signent une convention de partenariat afin de démultiplier leurs actions communes à destination des personnes malades et/ou handicapées psychiques et de leurs proches aidants partout en France.

Très engagés en faveur du maintien à domicile des personnes de tous âges malades et/ou vivant avec un handicap psychique, l'ADMR et l'UNAFAM partagent des valeurs communes et réalisent ensemble de nombreuses actions sur tout le territoire.

La convention de partenariat signée le jeudi 11 février 2021, par Marie-Josée Daguin, Présidente nationale de l'ADMR, et Marie-Jeanne Richard, Présidente de l'UNAFAM, concrétise la volonté de démultiplier les actions, les initiatives conjointes ayant pour objectifs :

- **d'améliorer la qualité de vie des personnes malades et/ou handicapées psychiques et de leurs proches aidants ;**
- **d'apporter via des formations spécifiques aux intervenant(e)s à domicile, les outils essentiels à la compréhension de la maladie, et son évolution ;**
- **de favoriser la création de liens entre les personnes malades et/ou handicapées psychiques et de solutions de répit pour leurs proches aidants ;**
- **de développer encore plus fortement les interactions, les synergies sur le terrain entre les réseaux ADMR et UNAFAM ;**
- **de peser sur les pouvoirs publics afin de faire avancer la cause des personnes de tous âges, malades et/ou vivant avec un handicap psychique.**

Cette signature de partenariat s'inscrit dans un contexte particulier, celui de la pandémie de la Covid-19. L'une des conséquences majeures de cette crise sanitaire est l'augmentation des troubles psychiques consécutifs à la fois à l'inquiétude et à l'anxiété grandissante face à la maladie mais également à l'interruption ou au report des suivis réguliers (médicaux, infirmiers, psychologiques...) lors des différents confinements. La dépression aurait été en France, en 2020, la deuxième cause de maladie et d'arrêts médicaux. Aujourd'hui rien qu'en France, on estime à 12 millions le nombre de personnes touchées par un trouble psychique.

L'UNAFAM et l'UNADMR s'engagent donc à renforcer leurs liens pour accompagner les personnes ayant des troubles psychiques et leurs proches plus particulièrement pendant cette période.

Notons également que la date du 11 février retenue pour cette signature de partenariat n'est pas anodine. Il s'agit en effet de la date anniversaire du vote de la loi du 11 février 2005 « *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* ». Cette loi formalise dans les textes législatifs la nécessité d'assurer le respect des droits fondamentaux de tous, qu'il soit question de scolarité, d'emploi, d'accessibilité et de plein exercice de la citoyenneté.

### Contact presse ADMR

Jean-Philippe LECOCQ / Agence Profile

Tel. : 06 87 08 13 48

Mail : [jplecocq@agence-profile.com](mailto:jplecocq@agence-profile.com)

### Contact presse UNAFAM

Elsa Ansquer

Tel : + 33 (0)1 53 06 30 92

Mail : [elsa.ansquer@unafam.org](mailto:elsa.ansquer@unafam.org)

**L'ADMR en quelques mots...**

Créée en 1945, l'ADMR est le 1<sup>er</sup> réseau français de services à la personne et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire. L'ADMR fédère 2 700 associations locales implantées partout en France. Ses 94 000 collaborateurs dispensent chaque année plus de 100 millions d'heures d'intervention auprès de plus de 720 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées, tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles : Enfance et Parentalité / Services et soins aux Séniors / Accompagnement du handicap / Entretien de la maison. Depuis 2012, L'ADMR est présidée par Marie-Josée Daguin ; Thierry d'Abouville en est le Secrétaire général depuis 2005.

[www.admr.org](http://www.admr.org)

**L'UNAFAM en quelques mots...**

UNAFAM-Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, est une association française créée en 1963, reconnue d'utilité publique depuis 1968. Elle accueille, soutient, forme, et accompagne l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques et les familles dont les enfants présentent des troubles du comportement. L'Unafam défend les intérêts des personnes malades et/ou handicapées psychiques et ceux de leurs proches et mène des actions de déstigmatisation. Elle compte près de 15 000 membres et 2 000 bénévoles. L'UNAFAM est organisée en 13 délégations régionales, 99 délégations départementales et 339 sites d'accueil de proximité repartis sur le territoire national.

[www.unafam.org](http://www.unafam.org)

**Contact presse ADMR**

Jean-Philippe LECOCQ / Agence Profile

Tel. : 06 87 08 13 48

Mail : [jplecocq@agence-profile.com](mailto:jplecocq@agence-profile.com)

**Contact presse UNAFAM**

Elsa Ansquer

Tel : + 33 (0)1 53 06 30 92

Mail : [elsa.ansquer@unafam.org](mailto:elsa.ansquer@unafam.org)